Image not found or type unknown

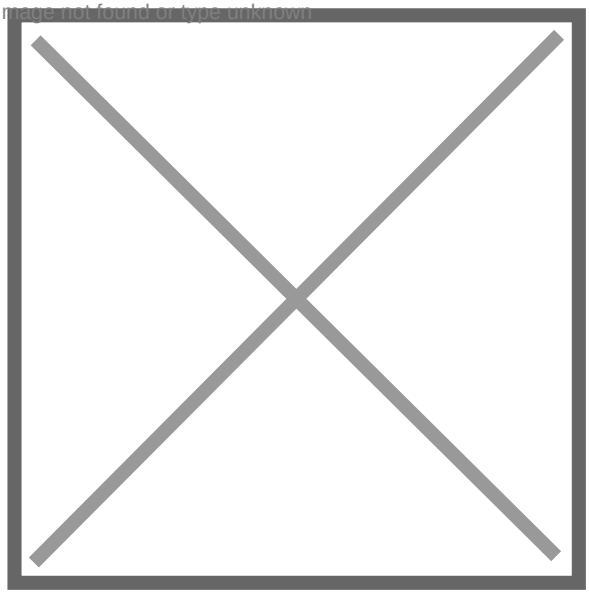

Devis entreprise electricité abusif

Par **hugman**, le **14/03/2010** à **17:36**

Bonjour,

j ai eu une coupure partielle d electricité à mon domicile.

en consultant les pages jaunes,j ai contacté une entreprise qui figurait dans une ville à coté de la mienne(seine et marne).or,l entreprise se trouve à paris.

un technicien s est déplacé et m a conseillé de changer mon panneau electrique.

je lui ai demandé combien cela allait me couter et il m a annoncé un prix de 3787,67 euros.

n y connaissant rien,je lui ai fait confiance.

il m a fait un devis et a commencé les travaux le lendemain.les travaux ne sont pas encore finis.

quand j en ai parlé à mon entourage,on a trouvé le prix du devis ahurissant!!!

en effet,il me facture par exemple 37 disjoncteurs LEGRAND,à 61 euros piece hors taxe.ce qui fait un montant de 2257 euros hors taxe uniquement pour les disjoncteurs.

en regardant sur internet,je m aperçois qu un tel disjoncteur est vendu à un particulier entre 10 et 12 euros.....

il me demande 6 fois le prix de vente dans le commerce.

les autre fournitures sont egalement vendues à un prix excessif.

les travaux ayant commencé il y a deux jours et n ayant PAS signé le devis,je me demande quels sont mes possibilités de recours.

dois je envoyer le formulaire de retractation?

dois je essayer de revoir les prix à la baisse avec l entreprise?

merci de m aider.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés